
Résolution sur une stratégie de lutte contre le groupe terroriste **« Etat Islamique »**

Commission Affaires étrangères et migration

(Version originale)

Insistant sur la nécessité de freiner puis stopper l'expansion du terrorisme en Irak et en Syrie dès que possible par tous les moyens nécessaires pour s'assurer que le groupe dénommé « Etat Islamique » (EI, ci-après) ne s'établisse pas dans la région à long-terme ;

Conscient que les réponses au phénomène du terrorisme doivent être plurielles et trouvées à divers niveaux, en combinant diverses politiques en divers lieux ;

Reconnaissant que les pays occidentaux ne peuvent pas seuls éradiquer le terrorisme sans le soutien de la communauté internationale, en particulier des Etats du Proche- et du Moyen-Orient, de la péninsule arabique et de l'Afrique ;

Prenant note du rejet, jusqu'à présent, de l'option militaire au sol pour lutter contre l'EI ;

Conscient que l'EI n'est que la face la plus visible et médiatisée du terrorisme à l'échelle mondiale et que contenir puis anéantir l'EI ne sera pas suffisant pour considérer que la lutte contre le terrorisme est victorieusement achevée ;

Soulignant le devoir d'aider les victimes du terrorisme, en particulier les réfugiés, les femmes et les enfants, et les victimes d'actes de torture ;

Insistant sur la nécessité de développer une stratégie politique de long terme pour le Moyen-Orient avec la participation de tous les acteurs locaux afin de stabiliser les Etats tout en accordant des droits adéquats aux minorités ethniques ou religieuses ;

Affirmant que les conflits locaux ne peuvent pleinement se résoudre qu'en rassemblant toutes les parties prenantes au conflit, sans chercher à imposer une solution de l'extérieur ;

Rappelant que les processus de réconciliation nationale nécessitent souvent de longues années pour rebâtir la confiance entre les divers groupes ethniques et/ou religieux et requièrent par conséquent une médiation neutre et un engagement et un soutien dans le long terme de la part de la communauté internationale ;

Insistant sur la nécessité pour les Etats luttant contre le terrorisme de rester fidèles à leurs valeurs de liberté, tolérance, respect, démocratie et justice et de ne pas céder à la tentation d'appliquer aux terroristes leurs propres méthodes ;

Prenant acte de la récente déclaration de l'ONU selon laquelle depuis le début de la guerre en Syrie en 2011 il y aurait plus de 210.000 morts et 10 millions de personnes déplacées, dont 3 millions réfugiées à l'étranger ;

Constatant la nécessité de rappeler toujours et encore qu'il ne faut pas mélanger Islam et fondamentalisme ou terrorisme ;

Prenant note de la dispersion des populations kurdes sur au moins trois Etats existants (Irak, Syrie et Turquie) et de l'engagement des combattants kurdes aux côtés de la communauté internationale pour lutter contre l'EI en Irak et en Syrie ;

Le Parlement des Jeunes :

Concernant les actions à court terme

1. Appelle à renforcer les frappes aériennes contre les combattants de l'EI, ainsi que ses infrastructures militaires et pétrolières pour l'affaiblir.
2. Invite les Etats membres de la coalition contre l'EI à poursuivre leurs efforts diplomatiques pour rallier davantage de pays à cette cause et renforcer l'efficacité et l'intensité des actions militaires entreprises contre l'EI.
3. Incite le gouvernement irakien à poursuivre activement et intensifier ses efforts pour mieux intégrer les citoyens issus de la minorité sunnite dans la société irakienne, y compris dans le monde du travail, l'administration publique, les forces armées et de sécurité et les institutions du pouvoir politique.
4. Demande à l'ONU de proposer de contribuer à une médiation entre les différents groupes ethniques ou religieux en Irak afin de poser les bases d'un processus de réconciliation nationale.

5. Appelle les Etats occidentaux et, plus largement, tous les Etats luttant contre l’EI à clarifier leur position quant au conflit en Syrie et vis-à-vis du gouvernement de Bachar el-Assad, et à mettre en œuvre une politique cohérente.

Concernant la stratégie à plusieurs niveaux contre l’EI

6. Souligne qu’il est indispensable que les Etats occidentaux luttant contre les organisations djihadistes et terroristes coopèrent étroitement avec et s’appuient autant que possible sur les Etats de la région afin d’éviter que la lutte contre le terrorisme ne soit décrite par ses adversaires comme étant une guerre contre l’Islam.
7. Incite les puissances émergentes à jouer un rôle dans la lutte contre le terrorisme qui soit à la hauteur de leurs ambitions politiques d’influence globale.
8. Appuie tout effort diplomatique visant à éviter que les puissances régionales du Proche- et Moyen-Orient (principalement la Turquie, l’Arabie Saoudite, l’Iran et l’Egypte) ne ferment les yeux sur les activités terroristes ayant lieu sur leur territoire ou à leurs frontières.
9. Appelle le gouvernement turc à s’engager explicitement et pleinement dans la lutte contre l’EI, notamment :
 - en renforçant significativement le contrôle de sa frontière avec la Syrie,
 - en luttant plus activement contre les activités des bases arrières de l’EI en Turquie,
 - et en acceptant d’héberger la logistique d’un soutien accru aux Kurdes de Syrie.
10. Note la nécessité d’éviter que la rivalité entre puissances régionales n’attise le feu des conflits en Irak et en Syrie.
11. Souhaite que la communauté internationale explore l’idée de sanctions économiques internationales contre les Etats dont il est prouvé qu’ils soutiennent les terroristes ou les aident à surmonter leur isolement, par exemple en achetant leur pétrole sur le marché noir. Un embargo total sur le pétrole produit et vendu par l’EI devrait impérativement être strictement respecté.
12. Recommande d’utiliser nos valeurs de liberté, respect et tolérance comme arme idéologique pour lutter contre l’idéologie terroriste, afin de vaincre la propagande de l’EI et d’autres groupes terroristes sur son propre terrain et d’encourager nos concitoyens à soutenir les initiatives de nos pays pour lutter contre le terrorisme.
13. Suggère de médiatiser davantage les déclarations de leaders musulmans qui condamnent les actions de l’EI comme étant une perversion de l’Islam.

14. Déclare que la politique d'aide au développement doit être revue pour aider plus efficacement les populations défavorisées et réduire la misère qui est un terreau fertile du terrorisme. A cet égard, le Parlement des Jeunes renvoie à sa résolution sur la lutte contre le virus Ebola et les réformes de l'aide au développement.
15. Insiste sur la nécessité d'ouvrir, de faciliter et de soutenir vigoureusement un processus de démocratisation et de constitution d'un Etat stable en Irak, un tel processus devant réunir les communautés chiites et sunnites afin de créer les conditions à l'établissement d'une démocratie fonctionnelle, par exemple par (i) une décentralisation d'un certain nombre de pouvoirs, (ii) une forme de « discrimination positive » en faveur des Sunnites qui se sentent actuellement abandonnés par le gouvernement central irakien et (iii) une force internationale temporaire de maintien de la paix chargée d'assister la police dans les principales villes irakiennes.

Concernant les victimes du terrorisme

16. Appelle les gouvernements occidentaux à urgemment déterminer une stratégie pour mieux gérer les flux de réfugiés syriens et irakiens afin d'éviter une misère accrue et de soutenir les pays voisins (notamment la Jordanie, le Liban et la Turquie). Simplement organiser une conférence internationale de donateurs ne saurait suffire à cela ; il est plus que probable que les Etats occidentaux doivent accroître leurs efforts en accueillant eux-mêmes une partie plus importante des réfugiés et en donnant à ceux qui sont accueillis une véritable perspective d'intégration.
17. Souligne les difficultés de réintégration, y compris dans leurs communautés ou familles d'origine, pour les victimes de torture et du terrorisme, notamment les femmes et jeunes filles violées qui risquent de se voir rejetées pour « impureté ».
18. Note la nécessité de très largement développer un accompagnement médical psychologique pour les réfugiés et les victimes de l'EI, en particulier les enfants.
19. Suggère de réfléchir à accroître le nombre d'instructeurs internationaux pour davantage et mieux former les forces de sécurité et l'armée irakiennes.
20. Désire davantage de discussions publiques dans les démocraties occidentales sur le sujet de la lutte contre le terrorisme afin que les citoyens comprennent mieux les enjeux, les objectifs et les méthodes employées ;

Concernant la situation des Kurdes

21. Invite la communauté internationale à se poser la question de la création d’un Etat kurde dans le Nord de l’Irak, qui pourrait constituer une nouvelle force de stabilisation dans la région.
22. Estime qu’un tel Etat serait viable, étant donné l’existence d’institutions représentatives kurdes (au moins dans le Kurdistan irakien), de ressources en pétrole et d’une force armée aguerrie.
23. Considère que si un Etat kurde devait être envisagé, il faudrait que cela soit réalisé en coordination avec les autorités irakiennes et validé par vote des populations kurdes concernées.

Disposition finale

24. Renvoie à sa résolution sur la lutte contre le phénomène des jeunes djihadistes européens pour davantage de détails concernant le travail à accomplir en matière de politique d’intégration et d’éducation dans les Etats européens.